

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de décembre à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 6 décembre 2024.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,

MM les Adjoint(s) : R. Personnaz, T. Eudes, N.Laks

MM les Conseillers : Nath. Laks, J. Personnaz, P. Meylan, S.Pérou, G. Vilmint, S. Baud

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : C. Seifert donné à M. Genoud, S. Mercet donné T. Eudes, S.

Casabianca donné à R. Personnaz, M. Bourguignon donné à P.Meylan

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi, A. Blanc, C.Arhuero, R.Cusin**Le secrétariat a été assuré par :** Nathalie Laks

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	10
Votants	14
Dont pouvoirs	04

N° 2024-76**FINANCES – Adoption de l'opération construction de salles multi-activités et modalités de financement**

La commune de Beaumont travaille depuis début 2023 sur un projet de construction de salles multi-activités.

Un groupe de travail a dans un premier temps été créé au sein du Conseil municipal en collaboration avec une programiste afin de définir ses besoins en vue de la construction de cette salle qui accueillera les associations, les manifestations mais aussi les particuliers dans le cadre de locations.

Une fois que le programme a été défini dès fin 2023, le Conseil municipal a délibéré pour permettre le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre (délibération n° 2023-70 du 9 novembre 2023).

Une fois toute cette procédure terminée, le Conseil municipal a voté le choix du cabinet de maîtrise d'œuvre par délibération n°2024-44 du 27 juin 2024.

Il s'agit du cabinet Gautier Conquet dont le siège est à Lyon.

Le projet est estimé à environ 7 100 000 € HT

La commune a prévu de financer ce projet grâce aux subventions, à de l'autofinancement et à l'emprunt selon le détail ci-dessous :

FINANCEMENTS	FINANCEUR	MONTANT HT
DETR	Etat	350 000.00 €
CDAS	Département Haute-Savoie	100 000.00 €
Autofinancement	Commune	450 000.00 €
Emprunt	Commune	6 200 000.00 €
TOTAL		7 100 000.00 €

N° 2024-76



Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID : 074-217400316-20241212-D2024_76-DE

S²LO

Il est donc proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité :

- D'adopter cette opération
- D'approuver les modalités de financement

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Nathalie LAKS



Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

